

**Durant la période 1940-1944, la France a vécu sous le joug nazi, et une législation ethnique a été mise en oeuvre. Le gouvernement de l'époque a organisé des rafles, et, si tous les Français n'étaient pas des résistants, un certain nombre ont eu le courage de cacher des juifs pour les soustraire à la déportation. Ces personnes sont appelés « Justes parmi les nations », environ 3 200 ont été reconnus comme tels à ce jour en France.**



*Les descendants des Katz et des Cuvillier réunis pour l'occasion.*

A Crouy, la famille Cuvillier a sauvé deux enfants Katz, et à ce titre, les descendants ont reçu la médaille des Justes pour leurs grands parents Gabriel et Germaine et leur père Jean, à titre posthume. Ce fut l'occasion d'une cérémonie émouvante, instructive pour les générations plus jeunes, en présence des délégués du Comité Français pour Yad Vashem et d'un représentant de l'ambassade d'Israël.

## Retour en arrière

Henri Katz et Rachel Wilensky, d'origine russo-polonaise, se marient à Paris. Ils exploitent un commerce de beurre et fromages au 3 rue de la Tour d'Auvergne à Crouy. Ils auront deux enfants, Micheline née en 1933 et Jacques en 1939.

1939, la guerre est déclarée, Henri est mobilisé et fait prisonnier du côté de Sedan. Il est envoyé à Hambourg, il peut donner des nouvelles à sa femme et à sa mère restées à Crouy.

En 1942, premières rafles, Charles Létoffé, policier (père de Bernard), les prévient, les héberge huit jours avant de les aider à se cacher en région parisienne.

Début 1943, Rachel échappe à une arrestation et fuit à Tergnier où réside sa belle-mère, Rosalie Katz. Rachel lui confie les enfants pour se cacher. Le 2 janvier 1944, Rachel est arrêtée et internée à la prison de Laon, jusqu'au 2 mai 1944, puis emmenée à Drancy. Elle sera déportée au camp de Bergen Belsen du 5 mai 1944 au 26 avril 1945.

## Un vrai miracle

Le 19 janvier, Micheline, Jacques et leur grand mère sont arrêtés. Rosalie tente de se jeter par la fenêtre, elle est retenue par Michelin. Elle s'écrie devant les allemands : « *vous avez déjà pris leur père !* » Un officier allemand se retourne vers les témoins de l'arrestation, et demande : « *si quelqu'un peut s'occuper de ces enfants, je ne les emmène pas.* »

Une personne témoin de l'arrestation prévient aussitôt les époux Cuvillier et leur fils Jean. Germaine Cuvillier née Duhauvel était employée chez les Katz avant la guerre. Elle accourt immédiatement, sans se poser de question et emmène les enfants chez elle. Les Cuvillier (qui participaient au mouvement de la JOC, Jeunesse Ouvrière chrétienne) vont les cacher, leur prodiguant beaucoup d'amour, les considérant comme leurs propres enfants. A la libération, Rachel retrouve ses enfants, mais Rosalie Katz n'est pas revenue des camps.

## Les silences complICES

Différents intervenants, dont Daniel Moitié, maire de Crouy, et Dominique Natanson, ont rappelé que 71 000 juifs avaient été déportés, 2 500 étaient revenus. Mais les  $\frac{3}{4}$  des juifs ont été soutenus et cachés en France, par des hommes et des femmes d'honneur. Ils accomplissaient leur devoir, naturellement et simplement, avec le silence complice des voisins.

Souvent, ces personnes formaient un réseau informel de solidarité. Telle fut l'amitié de commerçants soissonnais, MM. Masson, Oger, qui cachèrent Mme Claude Cohen, qui tenait le magasin des Fabriques de Reims rue du Collège.

A Crouy, 14 maisons avaient été réquisitionnées par des allemands, ce qui compliquait la tâche. Des crouysiens ont fait preuve de courage, tel Maurice Dupuis qui avait caché des aviateurs anglais. Mme Cuvillier savait que des crouysiens avaient ainsi payé leur engagement de leur vie.

Dominique Natanson rappela que ces faits devaient nous appeler à une vigilance accrue ; n'a-t-on pas vu récemment un groupe de jeunes chaunois se réclamer ouvertement de l'idéologie hitlérienne ?